

JOURNAL

L'élection européenne du 10 juin 1979

Les prolégomènes de l'élection présidentielle

JÉRÔME JAFFRÉ

Il est à craindre que la première élection au suffrage universel de l'Assemblée européenne ne laisse d'autre souvenir que le peu d'intérêt qu'elle a suscité dans l'ensemble de la Communauté. Avec 38,8 %, l'abstention en France métropolitaine bat les records de l'après-guerre hormis quelques élections cantonales, alors même que depuis quelques années on relevait une forte mobilisation de l'électorat avec la participation exceptionnelle de la présidentielle de 1974 (15,1 % d'abstention au premier tour, 12,1 % au second), des législatives de 1978 (16,7 %) ou l'intérêt porté aux élections locales, municipales et cantonales, y compris celles de 1979, moins de trois mois avant le scrutin du 10 juin. Certes, avec 39,5 % d'abstention, le référendum de 1972 sur l'élargissement de l'Europe établissait un niveau supérieur mais le refus de vote recommandé par le Parti socialiste rendait alors difficile la mesure exacte du désintérêt. Sept ans plus tard, l'ambiguïté est levée : élection sans enjeu ni tradition, la consultation européenne se place pour la participation au dernier rang de la chaîne des scrutins.

Les enquêtes d'opinion permettent de nuancer quelque peu la brutalité de ce constat. En dépit de sa confusion, la campagne électorale a provoqué un intérêt croissant de l'opinion publique (tableau 1) : le pourcentage de personnes déclarant s'intéresser « beaucoup » ou « assez » au scrutin passe de 42 % au début de l'année à 54 % au lendemain des premiers débats télévisés. Mais, dans les dernières semaines de la campagne, cette mobili-

sation ne s'est pas poursuivie, au point même qu'on enregistre dans les derniers jours une retombée de l'intérêt, annonciatrice du fort taux d'abstention.

TABLEAU 1

*L'évolution de l'intérêt des Français
pour l'élection à l'Assemblée européenne*

Question. — Vous savez que le 10 juin prochain, il va y avoir, en France comme dans les autres pays de la Communauté européenne, des élections au suffrage universel pour désigner les représentants de la France à l'Assemblée européenne. Est-ce que personnellement ces élections vous intéressent...

	18-24 janvier	3-8 février	23-28 mars	9-12 avril
... beaucoup	14	12	19	17
... assez	28	33	29	32
... peu	37	37	34	30
... pas du tout	21	18	18	19
Sans réponse				2
	100	100	100	100
	21-25 avril	7-12 mai	24-26 mai	4-6 juin
... beaucoup	18	18	21	18
... assez	33	36	34	35
... peu	29	29	29	27
... pas du tout	18	15	15	18
Sans réponse	2	2	1	2
	100	100	100	100

Source : SOFRES.

Une mobilisation aussi partielle signifie qu'elle a été inégalement répartie dans le corps électoral. Ce sont les catégories les plus intéressées par le débat politique et les plus favorables à la construction européenne qui ont manifesté le plus d'intérêt : selon l'enquête de la SOFRES du 26 mai, 66 % des cadres supérieurs et 59 % des retraités s'intéressent « beaucoup » ou « assez » au prochain scrutin. A l'inverse, les catégories les plus populaires ou les plus réservées à l'égard du Marché commun se mobilisent peu. A la même date, le degré d'intérêt n'est que de 48 % parmi les agriculteurs et 47 % parmi les ouvriers.

Est-ce à dire qu'il convient d'interpréter le surcroît d'abstention comme une manifestation de réticence, voire d'hostilité, à l'égard de la construction européenne ? Le sondage postélectoral de la SOFRES, réalisé pour *Le Nouvel Observateur* (1), montre qu'une telle conclusion forcerait l'analyse. 12 % seulement des abstentionnistes déclarés jugent que la participation de la France à la CEE est une « mauvaise chose », pourcentage faible et qui au demeurant atteint 9 % parmi les votants. La différence des réponses tient pour l'essentiel au taux de « sans opinion » (16 % contre 9 %), signe que l'abstentionnisme est bien davantage de désintérêt que de refus. Il est d'ailleurs significatif qu'aucune liste ne se soit présentée au verdict des électeurs pour prôner le retrait de la France du Marché commun, tout comme témoigne de l'absence de passion l'impossibilité pour la liste de M. Servan-Schreiber, la seule favorable à une intégration accélérée, de prendre place dans la compétition.

LA GÉOGRAPHIE DE L'ABSTENTION

Au premier regard, la progression de l'abstention (+ 22,1 % entre 1978 et 1979) décourage l'analyse. Si l'on conservait l'échelle des teintes ordinairement utilisée dans la cartographie électorale et qui fixe à 35 % le seuil le plus élevé, 81 des 96 départements apparaîtraient dans l'ultime catégorie, faisant du territoire national une gigantesque tache noire.

Le choix d'une échelle adaptée au niveau exceptionnel de l'abstention (fig. 1) permet en réalité de retrouver sa distribution géographique habituelle : forte participation dans le Nord, le sud-est du Massif central ou dans les départements comme les Côtes-du-Nord ou la Vendée ; faible participation en revanche en Corse ou sur le littoral méditerranéen. Le calcul du coefficient de corrélation des rangs par département (2) confirme que la variation de l'abstention est davantage de degré que de nature, puisqu'entre 1978 et 1979 le coefficient s'établit à 0,75, ce qui est certes inférieur aux résultats ordinairement constatés (le plus souvent au-dessus de 0,80) mais signifie que la grande vague démobilisatrice du 10 juin 1979 n'a pas bouleversé le paysage traditionnel de la non-participation.

A un autre niveau d'analyse, la carte de la progression de l'abstention révèle une *géographie du mouvement* ; il est particulièrement net dans l'Est,

(1) Ce sondage postélectoral a été réalisé entre le 13 et le 18 juin auprès d'un échantillon national de 1 000 électeurs. Les principaux résultats, commentés par Jacques JULLIARD, ont été publiés dans *Le Nouvel Observateur* du 23 juillet 1979.

(2) Le coefficient de corrélation des rangs s'écrit : $r = \frac{1 - 6 \sum d^2}{n(n^2 - 1)}$ dans lequel d désigne l'écart entre les rangs de classement d'un même département aux deux consultations et n le nombre de départements. Dans *L'abstentionnisme électoral en France* (Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques), Alain LANCELOT montre son intérêt en le calculant systématiquement par départements de 1876 à 1962 (pp. 65-71).

de la frontière allemande à la frontière suisse, sensiblement élevé dans l'ouest du pays, de la Bretagne à l'Aquitaine, et dans le sud-est à l'exception des deux départements des Alpes (fig. 2). Font exception à ce raz de marée : les départements traditionnellement les moins abstentionnistes, ceux du Nord et du Centre ainsi que le sud-ouest du Massif central où se lit la capacité mobilisatrice de M. Chirac (3) ; les départements les plus politisés : ceux de la Région parisienne ; enfin les départements proches de

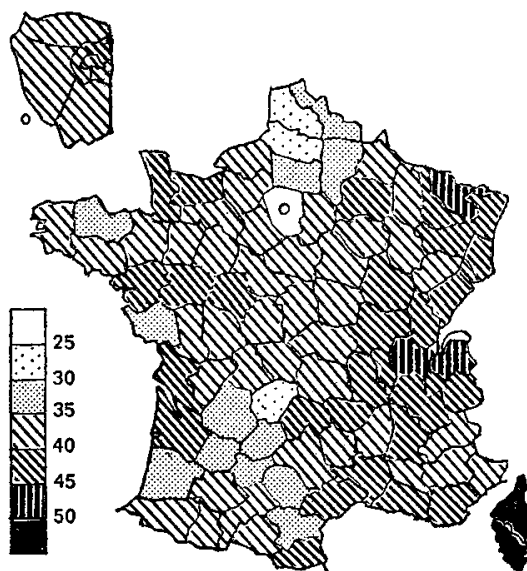


FIG. 1. — L'abstention, le 10 juin 1979

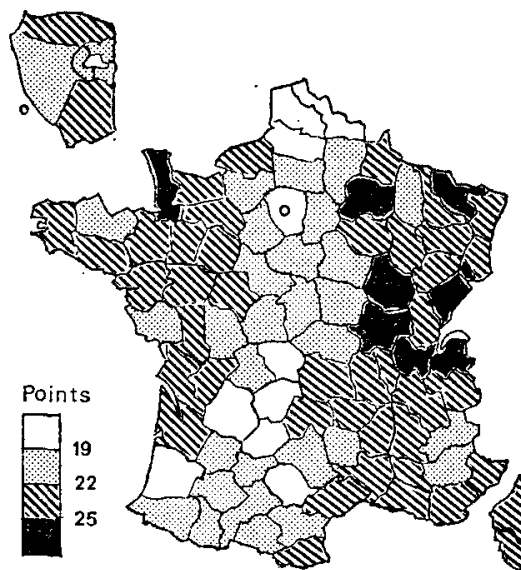


FIG. 2. — La progression de l'abstention, de 1978 à 1979

la frontière espagnole, plus concernés peut-être par la construction européenne. D'une année à l'autre, les variations de rang des départements de la région parisienne et de l'Est illustrent le phénomène de mobilisation géographique différentielle.

La progression de l'abstention est donc particulièrement vive dans l'Ouest et dans l'Est, régions que l'on crédite ordinairement d'un fort sentiment pro-européen. Il serait tentant d'y voir la manifestation d'un mécontentement de l'électorat démocrate-chrétien favorable à l'intégration européenne et désorienté par la campagne très réservée à cet égard de la liste de Mme Veil ou de celle de M. Mitterrand. A vrai dire, l'hypothèse n'emporte pas la conviction : la montée de l'abstention n'épouse que très imparfaitement la géographie traditionnelle du MRP. La Côte-d'Or, le Doubs, la Saône-et-Loire et le territoire de Belfort, très abstentionnistes en 1979, n'étaient que fort peu favorables au MRP ; en outre l'analyse des sondages n'indique pas une désaffection particulière des derniers sympathisants du CDS.

(3) A l'inverse, dans le Cantal et la Corse, où la liste DIFE devance la liste UFE, l'abstention progresse fortement de 1978 à 1979.

TABLEAU 2

*Le classement des départements
selon le niveau de participation
au premier tour des élections législatives de 1978
et à l'élection à l'Assemblée européenne :
la mobilisation de la région parisienne
et la démobilisation de l'Est*

La mobilisation de la région parisienne				La démobilisation de l'Est			
Départements	Rang en 1978	Rang en 1979	Ecart	Départements	Rang en 1978	Rang en 1979	Ecart
Paris	94	45	+ 49	Marne	24	75	— 51
Val-de-Marne	82	47	+ 35	Belfort	37	84	— 47
Hauts-de-Seine	86	53	+ 33	Moselle	55	92	— 37
Yvelines	69	42	+ 27	Doubs	43	73	— 30
Seine-et-Marne	58	38	+ 20	Ardennes	21	50	— 29
Seine-Saint-Denis	89	74	+ 15	Vosges	34	63	— 29
Val-d'Oise	65	55	+ 10	Haute-Saône	13	34	— 21
Essonne	54	54	=	Meurthe-et-Moselle	59	76	— 17
				Jura	57	67	— 10
				Haut-Rhin	79	85	— 6
				Haute-Marne	56	61	— 5
				Bas-Rhin	78	81	— 3

LA PROGRESSION DE L'ABSTENTION
VICIE-T-ELLE TOUTE COMPARAISON ?

Il reste que le changement de niveau de l'abstention pose un problème épineux : est-il licite d'analyser les résultats des différentes listes et de les comparer à des scrutins antérieurs alors qu'en France métropolitaine le « parti » de l'abstention gagne en un an 7 584 109 voix et que les grandes formations, sans exception, enregistrent un recul sensible en chiffres absolus et donc en pourcentage aux électeurs inscrits : le RPR (— 9,2 %) et le Parti socialiste (— 6,6 %) bien sûr, mais aussi le Parti communiste (— 4,9 %) et même l'UDF (— 0,9 %). Or, le sondage post-électoral indique que l'abstentionnisme a frappé de façon inégale les électors de mars 1978.

L'abstentionnisme déclaré (4) atteint 20 % des socialistes et 17 % des communistes alors qu'il n'est que de 16 % au RPR et 15 % à l'UDF. La gauche serait ainsi la victime de l'abstention et son léger recul ne tiendrait pas à une volte-face mais à une moindre mobilisation de ses électeurs.

Appliqués aux 7 millions et demi d'abstentionnistes supplémentaires, ces pourcentages permettent d'évaluer à 4 millions le nombre d'électeurs de gauche de 1978 qui se seraient abstenus contre 3 millions 300 000 pour la majorité. Un manque à gagner de 700 000 voix qui bouleverserait les résultats réels du 10 juin ! A la vérité, il est plus rigoureux de supposer que les abstentionnistes, s'ils s'étaient rendus aux urnes, auraient adopté *le même comportement* que les votants et que nous observerions, de 1978 à 1979, les mêmes transferts. Si l'on fait intervenir ce correctif, l'écart entre gauche et droite est sensiblement réduit : la gauche « perd » alors 3,7 millions d'électeurs contre 3,5 à la majorité. Différence de 200 000 voix, suffisante pour permettre à la gauche de devancer la droite mais non pour bouleverser la signification et l'interprétation des résultats.

Observons, en outre, que les zones de progression de l'abstention correspondent très imparfaitement, à l'exception de la Franche-Comté, aux zones de recul de la gauche. Indice supplémentaire : dans les 10 départements où l'abstention progresse le moins fortement, la gauche recule de 2,17 % des suffrages exprimés ; dans les 10 départements où elle croît le plus, le mouvement est presque identique puisque la gauche recule de 2,28 %. On se fondera sur cette double constatation, tirée des sondages et de l'analyse des voix, pour considérer que la progression de l'abstention n'invalide pas l'analyse détaillée des résultats d'une consultation à l'autre.

QUELLE ÉLECTION DE RÉFÉRENCE CHOISIR ?

En France métropolitaine, et compte non tenu de la rectification de la Commission nationale de Recensement (5), les résultats obtenus par les différentes listes s'établissent comme l'indique le tableau 3.

Cette statistique globale et l'absence de résultats antérieurs renvoient, après l'analyse de l'abstention, à un second problème : à quel scrutin faut-il comparer la consultation européenne ? On sait qu'en matière d'études électorales la règle est de comparer un scrutin aux mêmes élections antérieures : législatives de 1978 à celles de 1973, cantonales de 1979 à celles

(4) Dans le sondage post-électoral, 23 % des interviewés déclarent s'être abstenus pour un taux réel de 38,8 %. Cette sous-évaluation de l'abstention est constante : dans le sondage postélectoral de 1978, par exemple, on relevait 9 % d'abstentionnistes déclarés pour un taux réel de 16,7 %.

(5) La Commission nationale de Recensement a publié (*Le Monde*, 22 juin) les résultats rectifiés pour la France et l'outre-mer, mais non pour la seule France métropolitaine. Faute de disposer de ces données aux différents niveaux d'analyse (commune, circonscription législative, département), nous analyserons les résultats sans tenir compte des rectifications, au demeurant minimes (au plan des voix).

TABLEAU 3
Les résultats en France métropolitaine ⁽¹⁾

	Voix	% aux suffrages exprimés
Liste du Parti communiste (G. Marchais)	4 101 052	20,6
Liste d'extrême-gauche (A. Laguiller)	622 558	3,1
Liste du Parti socialiste et du MRG (F. Mitterrand)	4 726 346	23,7
<i>Total gauche</i>	<i>9 449 956</i>	<i>47,4</i>
Liste écologiste (S. Fernex)	886 902	4,5
Liste Emploi-Egalité-Europe (J.-J. Servan-Schreiber)	372 665	1,9
Liste d'Union pour la France en Europe (S. Veil)	5 453 457	27,4
Liste de Défense des intérêts de la France en Europe (J. Chirac)	3 203 761	16,1
Liste de Défense des intérêts professionnels (P. Malaud)	276 465	1,4
<i>Total majorité</i>	<i>9 306 348</i>	<i>46,8</i>
Liste eurodroite (J.-L. Tixier-Vignancour)	265 106	1,3
<i>Total droite</i>	<i>9 571 454</i>	<i>48,1</i>

⁽¹⁾ Avant rectification par la Commission nationale de Recensement.

de 1973 ou 1976. Sur ce plan, l'élection du 10 juin, première du genre, soumet une énigme puisqu'il faut bien lui chercher une référence extérieure. Or ce scrutin national autorise un double renvoi : le premier tour des législatives de 1978 ou le premier tour de la présidentielle de 1974.

Le débat n'est pas simplement académique. Si on retient la référence législative, il convient de parler de tassement de la gauche (47,4 % au lieu de 49,4 % il y a un an), de recul RPR (16,1 % au lieu de 22,6 %) et de succès de l'UDF (27,4 % contre 20,6 %). Si, à l'inverse, on privilégie la référence présidentielle, on relève alors un recul de la droite (48,1 % au lieu de 52,5 % il y a cinq ans) au profit principalement des écologistes (4,5 % contre 1,3 %), un tassement très sensible du courant giscardien (32,9 % en 1974) et un maintien de l'influence gaulliste (14,6 % pour M. Chaban-Delmas), à un niveau au demeurant très faible.

Au soir du scrutin et dans les analyses qui l'ont suivi, les journalistes et les observateurs ont privilégié le caractère *partisan* de l'élection euro-

TABLEAU 4

*Les résultats de l'UDF et du RPR en 1978 et en
dans les circonscriptions RPR selon le type d'affrontem
(Moyenne de pourcentage des suffrages exprimés)*

Type d'affrontement en 1978 (1 ^{er} tour des élections législatives)	Nombre de circons- criptions	Résultats 1978		
		RPR	UDF	Ecart
Absence de candidat UDF	62	49,0		
Notoriété du candidat RPR très supérieure	36	39,5	13,7	+ 25,8
Notoriété du candidat RPR lé- gèrement supérieure	22	32,6	20,3	+ 12,3
Notoriété du candidat RPR égale ou inférieure à celle du can- didat UDF	22	29,2	20,7	+ 8,5
<i>Ensemble des circonscriptions RPR</i>	<i>142</i>	<i>41,0</i>	<i>9,8</i>	<i>+ 31,2</i>

Source : Calculs établis à partir des

N.B. — On a classé en « notoriété très supérieure » les députés RPR sortants et en « notoriété inférieure » les anciens députés, conseillers généraux ou maires d'un chef-lieu de canton.

péenne et sa proximité avec la consultation législative d'il y a un an. Réflexion faite, il n'est pas sûr que ce choix ait été le plus juste : la référence la plus significative paraît être l'élection présidentielle de 1974.

UDF ET RPR : UN AFFRONTMENT PRÉSIDENTIEL

Au sein de la majorité, les élections législatives de 1978 avaient vu le RPR et l'UDF faire pratiquement jeu égal, les gaullistes gardant de peu leur primauté. Mais pour serré que fut le score global, il traduisait davantage une lutte entre notables qu'un affrontement entre deux courants politiques implantés sur l'ensemble du territoire. On avait pu noter alors (6) que les résultats des deux formations en cas de primaires dépendaient étroitement de la notoriété des candidats en présence, s'inversant presque exactement selon le camp du candidat le plus titré. Rien de tout cela ne se retrouve en 1979. Entre les deux principales listes de la majorité, les résultats sont sans ambiguïté : l'écart global est de 11,3 % ; dans 89 des 96 départements, la liste de Mme Veil devance celle de M. Chirac ; dans 59 d'entre eux, son avance est supérieure à 10 % des voix.

Les résultats de l'élection européenne ne sont pas liés à la distribution des voix aux élections législatives d'il y a un an. L'UDF connaît un recul systématique dans les départements où l'année dernière elle faisait ses meilleurs scores : — 19,7 % en Haute-Loire, — 15,4 % en Lozère, — 12,9 % dans le Calvados. Inversement, elle enregistre un véritable bond en avant là où elle était presque inexistante : 24,7 % au lieu de 3,5 % en Charente, 28,3 % au lieu de 9,1 % en Côte-d'Or, 26,3 % au lieu de 10,6 % dans les Alpes-de-Haute-Provence. Quant au RPR, il ne résiste pas à la liste UFE, y compris dans ses bastions. Dans 127 des 142 circonscriptions métropolitaines détenues par le RPR (7), le mouvement gaulliste est battu. Alors qu'en 1978 dans ces circonscriptions les résultats dépendaient étroitement de la notoriété comparée des candidats, ce facteur n'intervient que très peu en 1979 (tableau 4). Là où les résultats du RPR variaient entre 29,2 et 49 % des voix, ils s'établissent en 1979 entre 19,9 % et 20,9 % !

En réalité, les termes de référence doivent être modifiés : les résultats de la liste UFE s'ajustent très imparfaitement sur ceux de l'UDF ; en revanche la relation est étroite avec l'implantation du candidat Valéry Giscard d'Estaing, le 5 mai 1974, ainsi que le montre la figure 3 qui met en relation sous la forme d'un « nuage de points » les scores du courant giscardien à cinq ans de distance. En dépit de la différence de niveau, il y a identité de structure. Là où M. Giscard d'Estaing obtenait plus de 40 % des voix, la liste UFE se situe en règle générale au-dessus du seuil de 35 %.

(6) Voir Jérôme JAFFRÉ, L'électorat français en mars 1978, à paraître dans Howard PENNIMAN édit., *France at the polls II*

(7) J'ai exclu de l'analyse la 2^e circonscription du Loiret dont les résultats publiés par *Le Monde* sont manifestement inexacts.

Seules exceptions à cet ajustement : les départements à forte clientèle personnelle. L'UFE améliore le score giscardien dans les départements « chabanistes » de l'Aquitaine et « royéristes » du Centre ; elle cède du terrain dans les départements « chiraquiens » du Limousin et de l'Auvergne. Au total, la distribution des suffrages de la liste de Mme Veil correspond assez fidèlement aux zones de force et de faiblesse du giscardisme présidentiel

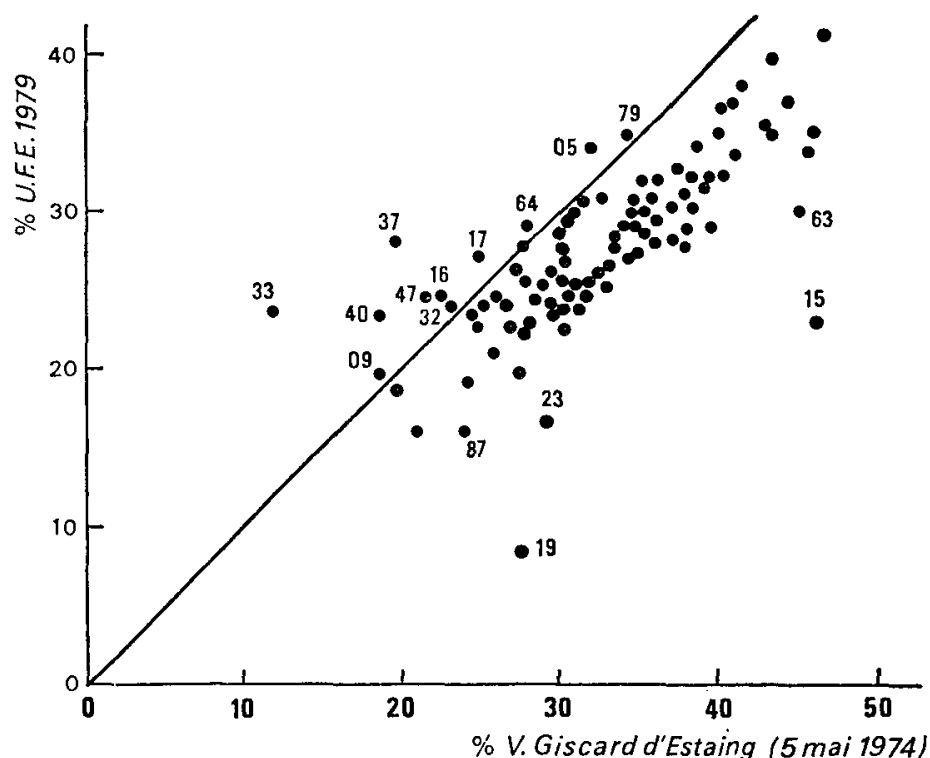


FIG. 3. — Corrélation entre le score de la liste UFE et le score de V. Giscard d'Estaing, le 5 mai 1974 (par départements)
(pourcentage des suffrages exprimés)

et est, comme lui, calquée sur l'implantation traditionnelle de la droite en France (8).

En revanche, il est difficile de mettre en perspective les résultats de la liste DIFE. Aucune des clefs dont on est tenté de se servir — le score du RPR et de la droite en 1978, le score de M. Chaban-Delmas en 1974 ou du général de Gaulle en 1965 — ne se révèle véritablement opératoire. Dans 6 des 10 meilleurs départements du RPR en 1978, comme dans 6 des 10 premiers départements de la droite, la liste DIFE obtient moins de 20 % des suffrages exprimés. Il en est de même dans 8 des 10 meilleurs départements

(8) Sur la corrélation entre le score de V. Giscard d'Estaing au premier tour de l'élection présidentielle et l'implantation traditionnelle de la droite, je me permets de renvoyer à un article déjà ancien, La nouvelle droite électorale, *Revue socialiste*, 1974, n° 3, pp. 34-46.

de M. Chaban-Delmas et dans 9 des 10 départements où le général de Gaulle réalisait son meilleur score au premier tour de l'élection présidentielle de 1965.

En définitive, l'électorat que rassemble, le 10 juin, M. Chirac est indépendant du score obtenu par le courant gaulliste aux élections antérieures et assez étale sur le territoire national puisque dans 55 départements le pourcentage obtenu varie entre 14 et 18 % des suffrages. Comme jadis l'électorat de M. Chaban-Delmas, il apparaît avant tout tissé de fidélités personnelles. A la « Chabanie » qui comprenait le Sud-Ouest aquitain (Gironde, Landes, Dordogne, Charente, Pyrénées-Atlantiques, Lot-et-Garonne) et la Corse succède la « Chiraquie » composée du Limousin et des départements environnants (Corrèze, Haute-Vienne, Creuse, Cantal, Lot, Dordogne) auxquels il convient d'ajouter à nouveau la Corse et le 5^e arrondissement de Paris.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'à la différence de l'électorat de M. Chaban-Delmas, l'électorat de la liste DIFE n'est pas résiduel. En dépit de sa régionalisation et de son score assez étale, il conserve une structure et apparaît bien comme l'une des deux composantes de la droite. La liste de M. Chirac obtient ainsi un score *toujours supérieur* à sa moyenne nationale dans les 10 meilleurs départements de la droite en 1978 et un score *toujours inférieur* dans les 10 moins bons (sauf la Haute-Vienne et le Lot, situés dans la sphère d'influence régionale du député d'Ussel). En outre, si on calcule les résultats des circonscriptions RPR en fonction des générations successives des députés (tableau 5), on note que l'influence propre des notables, si elle est considérablement affaiblie, n'est pas annulée. Ce sont les députés dont l'implantation est la plus ancienne — et l'éloignement à la génération « chiraquienne » le plus grand — qui obtiennent les meilleurs résultats.

TABLEAU 5

*Les résultats de la liste DIFE en 1979
dans les circonscriptions RPR selon la génération des députés
(Moyenne de pourcentage des suffrages exprimés)*

Génération des députés RPR	Date de la première élection	Nombre de circonscriptions	Résultats de la liste DIFE
« Chiraquiens »	1978	37	19,2
« Pompidoliens »	1968 et 1973	34	20,5
Gaullistes	1958, 1962 et 1967	62	20,9
Elus sous la IV ^e République	Avant 1958	9	22,9

Source : Calculs établis à partir des résultats publiés par *Le Monde*, 13 juin 1979.

Au total, le RPR a perdu une large partie des bénéfices politiques durement conquis il y a un an. Mais pouvait-il en être autrement, en dépit des excès de campagne de son président, dès lors que l'instrument de mesure européen est plus proche d'une élection nationale et globale comme la présidentielle que d'une série d'élections personnalisées comme les législatives ? Echec de M. Chirac face à M. Giscard d'Estaing (par Mme Veil interposée) plutôt que du RPR face à l'UDF. Si le lecteur conservait un doute sur le choix de l'élection de référence, le recours aux sondages d'opinion suffirait à le lever. La sociologie des électors UFE/DIFE s'éloigne de l'affrontement UDF/RPR de 1978 pour reproduire assez fidèlement — comme l'exemple des femmes et des personnes âgées le prouve (tableau 6) — la distribution des voix de l'élection présidentielle de 1974.

TABLEAU 6

*Les résultats du courant giscardien
et du courant gaulliste en 1974, 1978 et 1979
dans deux catégories socio-démographiques*

(Pourcentage des suffrages exprimés)

	1974 Election prési- dentielle (1 ^{er} tour)	1978 Elections législatives (1 ^{er} tour)	1979 Election européenne
<i>Les femmes :</i>			
Courant giscardien	34	22	31
Courant gaulliste	16	24	15
Ecart	+ 18	— 2	+ 16
<i>Les personnes âgées de plus de 65 ans :</i>			
Courant giscardien	43	27	42
Courant gaulliste	13	28	16
Ecart	+ 30	— 1	+ 26

Source : SOFRES, sondages postélectorales réalisés pour *Le Nouvel Observateur*.

La victoire de la liste de Mme Veil est donc celle du Président de la République et non pas celle de l'UDF. Un sondage inédit de la SOFRES (tableau 7) montre bien que la popularité du giscardisme dans la bataille européenne est d'autant plus forte qu'elle est mesurée sur un sigle non partisan et en faisant intervenir le nom de sa tête de liste. Captant l'élec-

torat légitimiste et empêchant la sympathie à l'égard du courant socialiste de se transformer en bulletins de vote, la liste UFE s'apparente davantage au giscardisme présidentiel qu'au giscardisme partisan.

TABLEAU 7

*Le degré de sympathie à l'égard des quatre grands partis politiques
et des quatre grandes listes en présence*

(en %)

<i>Question. — Quand vous pensez aux positions des partis politiques sur l'Europe, de quel parti vous sentez-vous le plus proche ou, disons, le moins éloigné ?</i>		<i>Question. — Parmi ces quatre grandes listes, quelle est celle pour laquelle vous avez le plus de sympathie ?</i>	
	Ensemble de la population		Ensemble de la population
Le Parti communiste	18	La liste du Parti communiste dirigée par G. Marchais	18
Le Parti socialiste	31	La liste du Parti socialiste dirigée par F. Mitterrand	27
L'UDF	23	La liste d'Union pour la France en Europe dirigée par S. Veil	28
Le RPR	14	La liste de Défense des intérêts de la France en Europe dirigée par J. Chirac	14
Autre parti	1	Aucune des quatre	5
Sans opinion	13	Sans opinion	8
	100		100

Source : SOFRES, Enquête inédite, 24-26 mai 1979.

A GAUCHE :

LA NATIONALISATION DES COMPORTEMENTS ÉLECTORAUX

A gauche, il est malaisé de procéder à une analyse similaire pour les deux grandes composantes. A deux reprises, en effet, en 1965 et en 1974, socialistes et communistes se sont entendus pour présenter un candidat unique, M. Mitterrand. Quant au scrutin de 1969, il interdit l'analyse en raison de la volatilisation momentanée de l'électorat socialiste. Pour

s'interroger sur la nature de l'élection européenne et sa parenté avec les autres types de scrutin, il convient donc de considérer *globalement* le score de la gauche. Si on examine ses résultats dans les zones de force et de faiblesse (tableau 8) il est clair que dans le processus de nationalisation des comportements électoraux, 1979, caractérisé par un recul important dans les fiefs, est plus proche de l'élection présidentielle que des élections législatives. En outre, le coefficient de corrélation des rangs par départements, entre 1974 et 1979, s'élève à 0,92, score à peine inférieur au coefficient observé entre 1978 et 1979 (0,95), alors qu'on connaît dans ce test statistique le poids de la chronologie et qu'on aurait pu penser que les conquêtes locales de la gauche, ces trois dernières années, modifieraient profondément la répartition nationale de ses suffrages. Le coefficient 1974-1979 est d'autant plus élevé que les départements à forte clientèle personnelle — hier « chabanistes » et « royéristes », aujourd'hui « chiraquiens » — comptent pour beaucoup dans le calcul : la Gironde passe ainsi de la 61^e à la 22^e place, les Landes de la 44^e à la 16^e, l'Indre-et-Loire de la

TABLEAU 8

*Les résultats de la gauche depuis 1973 dans ses zones de force
et dans ses zones de faiblesse*

(Pourcentage des suffrages exprimés)

	1973 (Elections législatives 1 ^{er} tour)	1974 (Election présidentielle 1 ^{er} tour)
Les 10 départements les plus favorables à la gauche	61,6	56,0
Les 10 départements les moins favorables à la gauche	27,5	33,4
Ecart	34,1	22,6
	1978 (Elections législatives 1 ^{er} tour)	1979 (Election européenne)
Les 10 départements les plus favorables à la gauche	62,3	57,4
Les 10 départements les moins favorables à la gauche	35,0	34,0
Ecart	27,3	23,4

85^e à la 49^e, en sens inverse la Corrèze recule du 13^e rang au 35^e. Dernier élément d'appréciation tiré des sondages d'opinion : au fil des mois, les intentions de vote en faveur de la gauche à l'élection européenne déclinent (de 53 % en novembre 1978 à 47 % au début du mois de juin), s'établissant très exactement au niveau virtuel d'une élection présidentielle (9), à bonne distance des intentions de vote en cas d'hypothétiques élections législatives (entre 51 et 52 % des voix) telles qu'elles ont été mesurées par la SOFRES au cours de cette période, dans un sondage inédit.

A dix ans d'intervalle, le vote communiste à l'élection européenne marque une analogie frappante avec l'élection présidentielle de 1969. Entre 1978 et 1979, la géographie des gains du PC est voisine des progrès de Jacques Duclos entre 1967 et 1969 (10). Même avancée dans les départements où la droite est en position de force (alors qu'aux législatives, le PS y est seul à progresser), même mouvement de gains dans le sud du Massif central et les départements en bordure pyrénéenne !

L'ÉCHEC DU PARTI SOCIALISTE EST CELUI DES SOCIALISTES

A l'aune d'une élection présidentielle, le recul du Parti socialiste (23,7 % au lieu de 24,9 % il y a un an) est moins surprenant qu'il n'y paraissait de prime abord. Il est, pour ses dirigeants, tout aussi préoccupant. Pour l'expliquer, ceux-ci ont tour à tour incriminé les abstentionnistes, les radicaux de gauche et les écologistes. Si la remarque touchant au surcroît d'abstention a, on l'a vu, sa part — modeste — de vérité, le procès intenté à l'allié radical de gauche est peu élégant et bien mauvais : dans les circonscriptions détenues par le MRC, le recul moyen (— 4 %) est exactement le même que dans les circonscriptions socialistes. Contre-épreuve : dans les 20 circonscriptions où un socialiste élu en 1978 devait au premier tour affronter en primaire un candidat radical de gauche, la perte en 1979 est moins importante (— 3,6 %) que le recul global dans les 103 circonscriptions socialistes (— 4 %) ! Dernière remarque, celle concernant les écologistes est plus probante : dans les villes de plus de 30 000 habitants où il n'y avait pas de candidat écologiste en 1978, le PS perd 2,7 %

(9) Dans le sondage Louis-Harris France réalisé entre le 16 et le 19 mai 1979 et publié par *L'Express* le 26, la gauche obtient 47 % des intentions de vote dans l'hypothèse d'un premier tour d'élection présidentielle.

(10) On peut sur ce point comparer la carte des gains du Parti communiste entre 1967 et 1969 publiée par Jean RANGER (*Revue française de Science politique*, avril 1970, p. 328) et la carte de l'évolution communiste entre 1978 et 1979 publiée par *Le Monde*, le 20 juin 1979. Si le parallélisme des gains est frappant, des différences apparaissent cependant : les gains du PC en 1979 dans le Calvados, l'Indre-et-Loire et le Territoire de Belfort n'existaient pas en 1969. Inversement, il y a aujourd'hui recul dans le Jura alors que J. Duclos y progressait il y a dix ans. Enfin, dans la même série des consultations la répartition et l'ampleur des pertes sont assez sensiblement différentes.

des voix mais il est juste de dire que là où les écologistes étaient déjà présents (11), le ps recule quand même (— 1,3 %).

En réalité, c'est en lui-même que le Parti socialiste doit rechercher les causes de sa stagnation. Elle obéit à un double mécanisme : dans ses anciennes « terres de mission », sa capacité de progression semble stoppée, dans ses fiefs, sa capacité de conservation est à nouveau entamée. Dans les 22 départements où le Parti socialiste avait gagné entre 1967 et 1978 plus de 10 % des suffrages, il y a recul entre les dernières élections législatives et l'élection européenne dans 19 cas. Le tableau 9 présente les exemples les plus frappants de ce mouvement de retrait. On avait déjà noté le phénomène en analysant les élections cantonales de 1979 (12) : après avoir mené à bien ces dernières années un processus d'implantation à un haut niveau d'influence sur l'ensemble du territoire, le ps paraît désormais marquer le pas et ne pas réussir à dépasser un certain seuil de voix (environ 25 % des suffrages).

TABLEAU 9

*Le recul socialiste en 1979 dans 6 départements
de forte progression socialiste entre 1967 et 1978
(Pourcentage des suffrages exprimés)*

Départements	1967 (1 ^{er} tour) FGDS	1973 (1 ^{er} tour) UGSD	1978 (1 ^{er} tour) PS + MRG	1979 liste PS-MRG	Ecart 1979-1978
Ille-et-Vilaine	12,5	16,5	26,2	23,7	— 2,5
Maine-et-Loire	10,3	16,9	23,8	22,6	— 1,2
Mayenne	6,6	22,8	28,2	22,4	— 5,8
Vienne	6,6	22,1	29,1	25,9	— 3,2
Meuse	12,9	26,7	29,9	25,8	— 4,1
Savoie	10,0	23,3	32,2	24,2	— 8,0

A cela s'ajoute le recul du ps dans ses zones de force. Ce phénomène de tassement est bien entendu inscrit dans la logique nationalisatrice du scrutin mais il est sensiblement plus marqué pour les socialistes que pour les communistes. Dans ses 10 meilleurs départements, le pc atteint 32,1 % des voix en 1978 puis 31,7 % en 1979 (— 0,4 %) ; de son côté, le Parti

(11) Notons au passage que le progrès des écologistes ne tient pas *seulement* à une politique de présence accrue : dans les villes de plus de 30 000 habitants où ils étaient déjà présents en 1978, les écologistes obtiennent 5,6 % des suffrages exprimés au lieu de 4,9 % il y a un an.

(12) Jérôme JAFFRÉ, Le Parti socialiste poursuit-il sa progression ?, *Le Matin*, 24 mars 1979.

socialiste, dans ses fiefs, obtient respectivement, 35,6 % et 31,8 % (— 3,8 %). Dans la quasi-totalité des circonscriptions qu'il détient (13) — 92 sur 103 — le ps recule. La baisse moyenne est de 4 % contre 1,2 % sur l'ensemble du territoire ; elle est d'autant plus forte que le niveau d'implantation était élevé (tableau 10), atteignant près de 7 % là où les socialistes représentaient, il y a un an, plus de 35 % des voix.

TABLEAU 10

*Les résultats du Parti socialiste en 1978 et en 1979
dans les circonscriptions socialistes selon le niveau d'implantation*
(Moyenne de pourcentage des suffrages exprimés)

Niveau d'implantation (1 ^{er} tour des élections législatives de 1978)	Nombre de circons- criptions	Résultats 1978 PS + MRG	Résultats 1979 liste PS-MRG	Ecart
+ 35 %	32	38,8	32,2	— 6,6
32,5 à 35 %	17	33,9	28,5	— 5,4
30 à 32,5 %	28	31,0	28,2	— 2,8
— 30 %	26	27,2	26,1	— 1,1
Ensemble des circonscriptions socialistes	103	33,0	29,0	— 4,0

Source : Calculs établis à partir des résultats publiés par *Le Monde*, 15 juin 1979.

Le ps — ancré à gauche, combatif, rénové, militant — conserve donc les traits de la social-démocratie (14). Fort de ses conquêtes locales, municipales et cantonales, il est un parti de notables, bénéficiant dans les scrutins personnalisés d'une clientèle dont il parvient difficilement à transposer les suffrages dans les scrutins nationaux et globaux. Il n'y a pas grands risques à parier que le phénomène se reproduira, peut-être même amplifié, en 1981 lors de l'élection présidentielle. Si cette analyse est juste, il n'y a pas dès lors contradiction entre les scores du Parti socialiste aux différentes élections mais hiérarchie, en fonction de la plus ou moins grande intervention des élites locales : 29 % aux élections cantonales (en mars 1979), 25 % aux élections législatives, 23,7 % à l'élection européenne.

(13) J'ai exclu de l'analyse la 1^{re} circonscription des Deux-Sèvres dont les résultats publiés par *Le Monde* sont très probablement inexacts.

(14) On relira sur ce point l'article de Frédéric BON et Jean RANGER, *La gauche électorale, Politique aujourd'hui*, février 1973, pp. 89-112.

UNE PARTIE NULLE ?

L'élection européenne serait-elle en fin de compte, tout eomme le référendum d'il y a sept ans, une partie nulle (15) ? Certes non : plus proche d'une présidentielle que des législatives, elle est riche de trois enseignements en vue de l'échéance de 1981. A droite, le RPR n'est pas en mesure de concurrencer dans un scrutin dont sont exclus les notables le courant giscardien, au faîte de sa puissance. Hors l'Elysée point de salut ! Pour M. Chirac, sauf crise dramatique, il faudra attendre le retrait de M. Giscard d'Estaing pour prétendre aux plus hautes destinées. A gauche, l'avance du Parti socialiste sur le Parti communiste est d'environ 2 points. C'est suffisant mais ce n'est pas considérable et il y aurait bien des risques, pour le parti de M. Mitterrand, à laisser venir, par dépit ou amertume, une candidature radicale de gauche.

Le scrutin européen confirme enfin le changement du rapport des forces politiques : le partage droite/gauche situé à 53/47, le 5 mai 1974, est stabilisé depuis deux ans à 50/50. Parmi les reculs, celui-là est bien le plus significatif. Pour aucun candidat, ni même pour le Président sortant, il n'y a d'élection acquise à l'avance. Tout dépendra au second tour, pour autant que le candidat socialiste y parvienne, de la discipline de vote comparée des communistes et des « chiraquiens ».

Scrutin sans enjeu ni passion, l'élection européenne n'est donc pas sans lendemains. Elle apporte, à notre connaissance, moins sur une bataille sans objet que sur la lutte sans merci de 1981.

(15) Pour reprendre l'expression de Jean RANGER, Le référendum du 23 avril : une partie nulle, *Politique aujourd'hui*, septembre 1972, pp. 3-15.